

**FSRA**

Financial Services Regulatory  
Authority of Ontario



**ARSF**

Autorité ontarienne de réglementation  
des services financiers

[www.fsrao.ca](http://www.fsrao.ca)



Mise à jour trimestrielle sur

# le niveau estimé de capitalisation du déficit de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario

**30 juin 2021**

25 Sheppard Avenue West  
Suite 100  
Toronto ON  
M2N 6S6  
Telephone: 416-250-7250  
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest  
Bureau 100  
Toronto (Ontario)  
M2N 6S6  
Téléphone : 416 250-7250  
Sans frais : 1 800 668-0128

## Introduction

Quatre fois par année, l'ARSF surveille la capitalisation du déficit de solvabilité et publie les ratios de solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario qui sont traités selon l'approche de capitalisation sur base de solvabilité. Il s'agit là de l'un des outils de supervision qu'utilise l'ARSF pour améliorer les résultats pour les prestataires des régimes de retraite et pour engager le dialogue de façon proactive avec les promoteurs de régimes dans les situations où on craint pour la sécurité des indemnités que doit verser le régime.

Cette supervision pourrait également être utile pour les fiduciaires du régime qui doivent investir les actifs du régime et l'administrer en démontrant un degré élevé de diligence. Un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels s'expose le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques qui seront employées sont essentiels en vue d'atteindre les résultats attendus et d'accroître la capacité de résister aux conditions extrêmes qui prévalent périodiquement. Par exemple, le fait de bien tenir compte de la capacité qu'a le régime d'absorber la fluctuation des frais de financement et de la probabilité de verser les prestations promises dans un large éventail de situations qui pourraient découler de la stratégie de financement et d'investissement font partie des éléments importants des responsabilités fiduciaires d'un administrateur de régime.

### Projection de la position de solvabilité au 30 juin 2021

**Les positions de solvabilité des régimes de retraite se sont graduellement améliorées durant cinq trimestres consécutifs. Elles en sont à leur niveau le plus élevé depuis le début de la surveillance. Près de 70 % des régimes ont des ratios de capitalisation du déficit de solvabilité supérieurs à 100 %.**

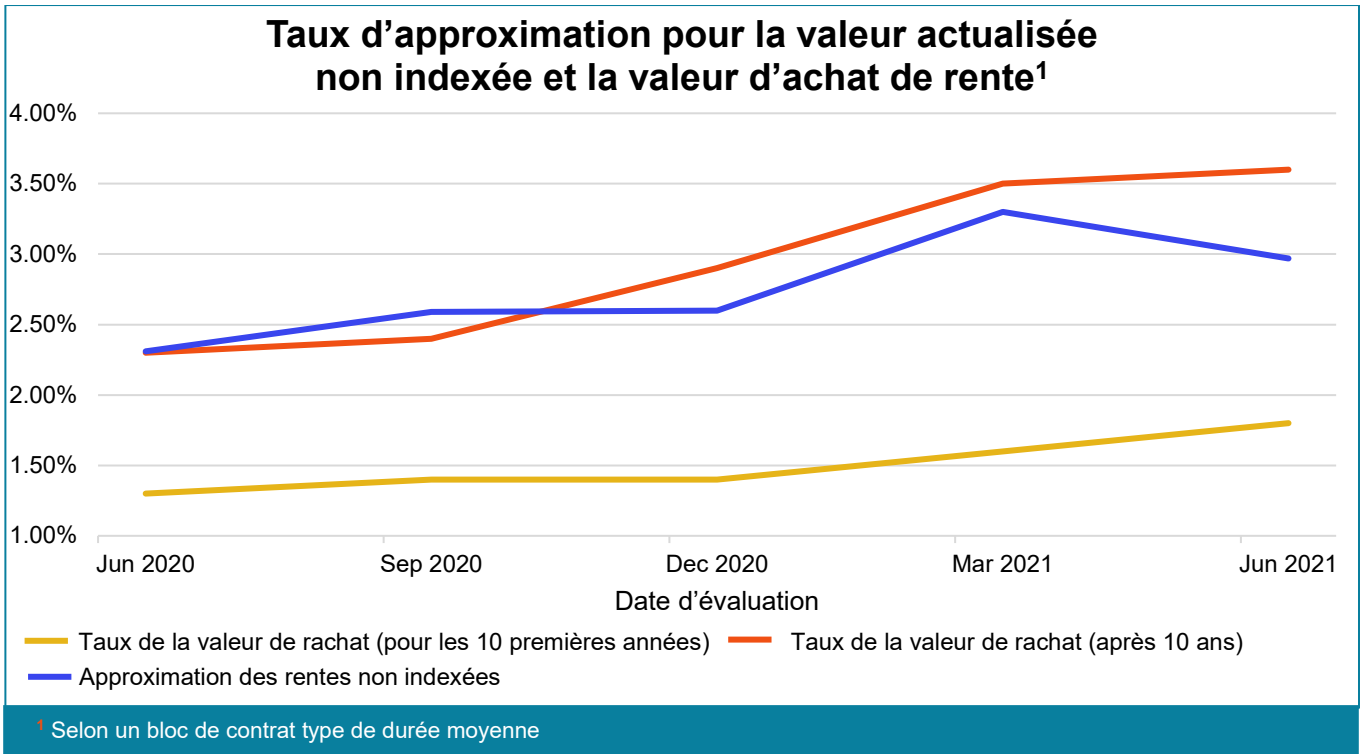
- Le ratio de capitalisation du déficit de solvabilité médian s'établissait à 106 % au 30 juin 2021 après une amélioration graduelle à partir d'un plancher de 85 % au 31 mars 2020, lors du début de la pandémie de COVID-19.
- Le pourcentage des régimes de retraite pour lesquels on prévoyait une capitalisation entière sur base de solvabilité au 30 juin 2021 était de 69 %, alors qu'on prévoyait un ratio de solvabilité inférieur à 85 % pour 3 % des régimes.

La solide position financière d'un si grand nombre de régimes a été bien accueillie, surtout vu qu'elle représentait un fort contraste avec la terne situation de mars 2020. Quoi qu'il en soit, les promoteurs et administrateurs des régimes doivent continuer de relever le défi de mettre en application des politiques de financement et de placement solides afin de gérer le risque d'une détérioration de la position financière de leur régime.

Projection de la position de solvabilité au 30 juin 2021	T2 de 2021	T1 de 2021	T4 de 2020
Ratio de solvabilité médian	106 %	103 %	98 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité supérieur à 100 %	69 %	60 %	45 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité entre 85 % et 100 %	28 %	36 %	42 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité inférieur à 85 %	3 %	4 %	13 %

**La position de solvabilité estimée des régimes de retraite s'est améliorée à partir du 31 mars 2020, ce qui fait maintenant cinq trimestres consécutifs d'amélioration. Le rendement positif du capital investi atténue l'évolution du taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité, ce qui entraîne une hausse de 3 % de l'estimation du ratio de solvabilité médian qui est passé de 103 % à 106 % depuis le 31 mars 2021 pour les raisons suivantes :**

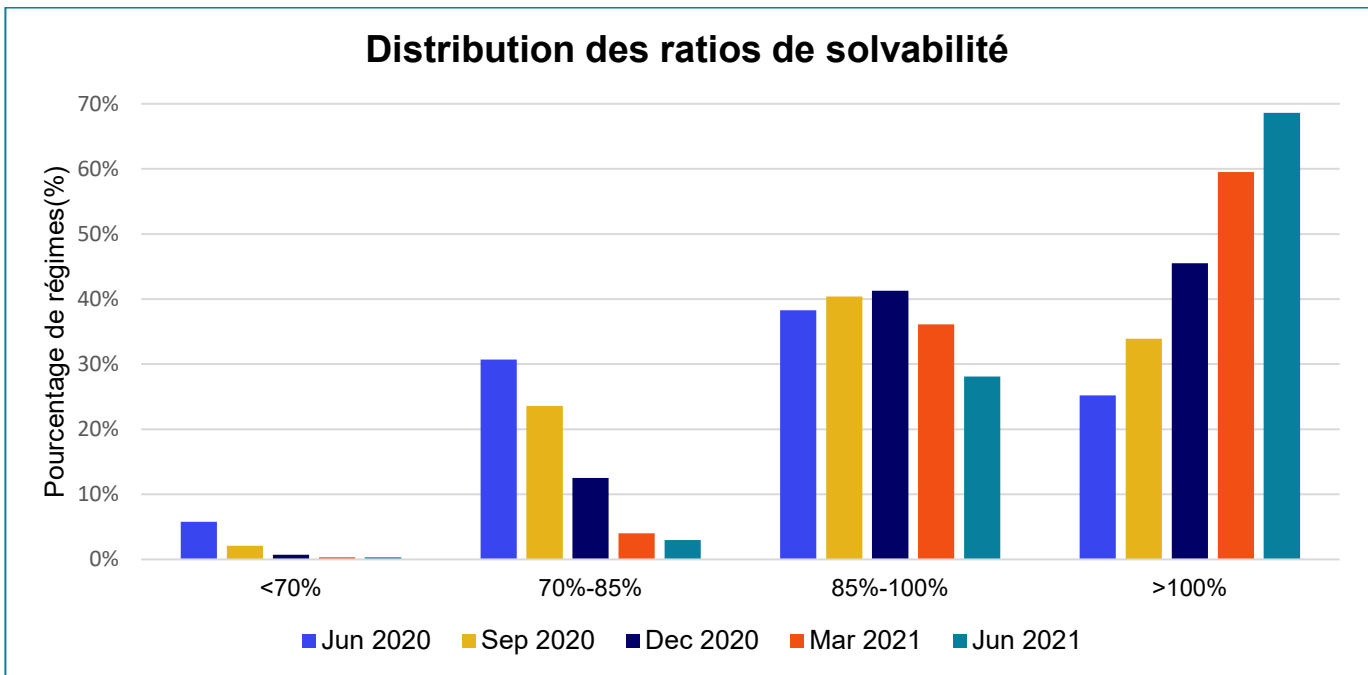
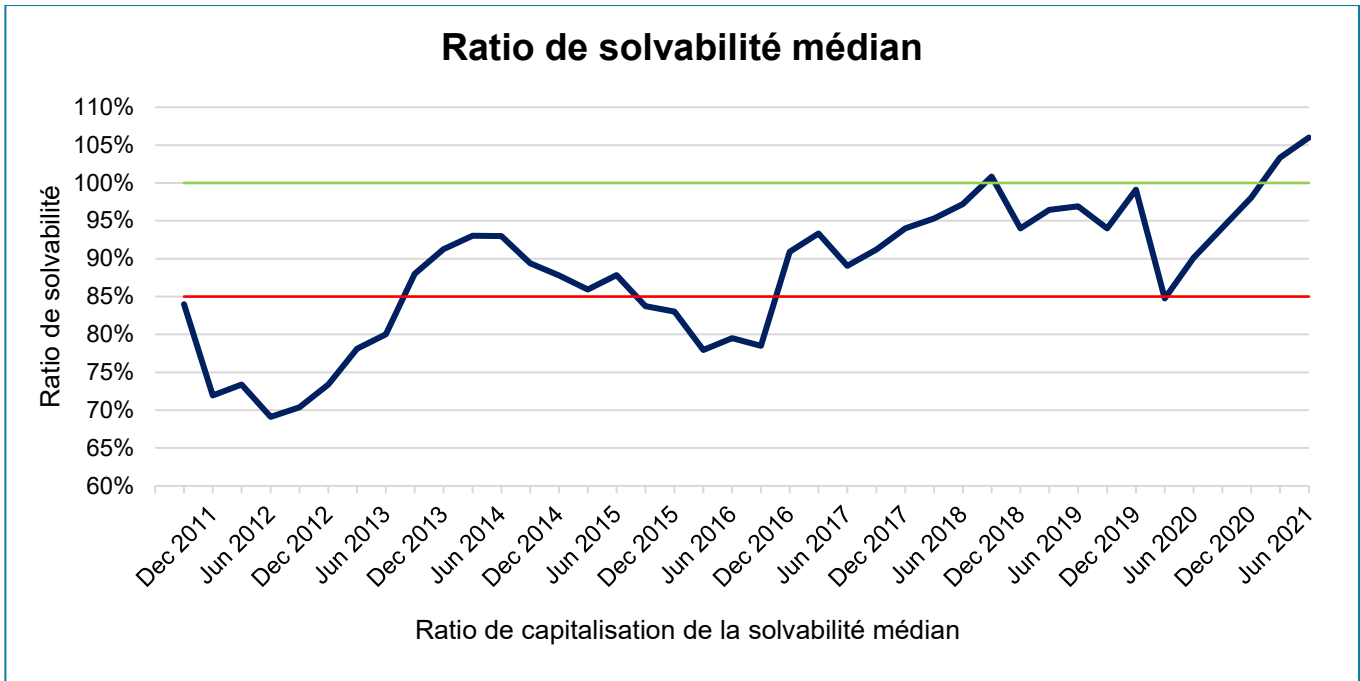
- Rendement positif du capital investi par les régimes au T2 2021
  - Le rendement estimé moyen brut et net (sans les frais engagés par le régime) pour le deuxième trimestre 2021 s'établissait respectivement à 5,0 % et à 4,7 %.
- Évolution des taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
  - Le taux d'actualisation applicable à la valeur actualisée non indexée pour un régime particulier a connu une hausse de 20 points de base, alors que le taux d'actualisation ultime applicable à la valeur de rachat non indexée a affiché une augmentation de 10 points de base et que le taux d'actualisation applicable à la valeur d'achat non indexée de rentes a enregistré une hausse de 33 points de base.



La reprise économique en est à diverses étapes dans les provinces canadiennes. Cette relance est maintenant possible alors que la troisième vague de la pandémie s'est résorbée, et alors que la proportion de la population qui est vaccinée va en augmentant. L'économie a repris du poil de la bête et la dernière valeur publiée du PIB se rapproche des résultats établis avant le début de la pandémie, mais l'inflation commence une hausse, après être restée relativement basse. Selon Statistique Canada, l'inflation visant l'IPC s'établissait à 3,6 % en mai, ce qui est supérieur à la fourchette cible de 1 % à 3 % établie par la Banque du Canada (BdC). On pourrait toutefois juger qu'une partie de cette inflation est temporaire, les comparaisons étant devenues boiteuses en raison de la chute qui a eu lieu durant la pandémie, notamment en mai.

Au deuxième trimestre, on a remarqué un aplatissement de la courbe de référence pour les rendements des obligations du GdC, avec une hausse des taux à court terme et un léger fléchissement des taux à plus long terme. De plus, l'indice obligataire FSTE Canada Universe a affiché une hausse de 1,7 % après un résultat négatif au T1. Dans les marchés boursiers, l'indice composé S&P/TSX a enregistré un résultat positif pour un autre trimestre avec une hausse de 8,5 % grâce à de solides rendements dans les secteurs des technologies et de l'énergie.

La politique monétaire demeure conciliante, la BdC ayant maintenu son taux cible de financement à un jour à 0,25 %. Mais compte tenu des développements économiques positifs, la BdC a décidé de réduire ses achats d'obligations du gouvernement du Canada, faisant passer les achats hebdomadaires de 4 milliards de dollars à 3 milliards de dollars. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu son taux directeur entre 0 % et 0,25 % et a poursuivi ses achats de titres du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires d'organismes gouvernementaux.



## Méthodes et hypothèses

1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation (actif et passif) déposés par chacun des régimes ont fait l'objet de projections au 30 juin 2021 qui se fondent sur les hypothèses suivantes :
  - Les promoteurs utiliseront tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que les soldes créditeurs de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les réductions ou suspensions de cotisations.
  - Les promoteurs effectueront les paiements spéciaux et les cotisations liées aux coûts normaux, si nécessaire, au niveau minimal exigé par la loi.
  - On suppose que les sorties de trésorerie sont des montants égaux payables aux membres retraités du régime, comme il est décrit dans le dernier rapport d'évaluation déposé. Les frais d'administration du régime ne sont pas directement comptabilisés dans les sorties de trésorerie, mais plutôt de façon indirecte, dans les revenus de placement nets, déduction faite des frais.
  - On a calculé les éléments de passif projetés selon les Normes de pratique standards applicables au calcul des valeurs actualisées de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et selon les orientations de l'ICA sur l'achat de rentes à la date de projection.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les renseignements figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). Si on doit estimer le rendement, on le fait selon la répartition des actifs figurant dans le SRP et les rendements des diverses bourses, moins 25 points de base par trimestre pour les frais d'administration.

**Le tableau suivant présente la répartition des actifs moyenne des régimes selon les principales catégories d'actif figurant sur le dernier SRP déposé.**

Liquidités	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe <sup>2</sup>	Immobilier	Autre
2,0 %	21,2 %	21,6 %	49,0 %	5,0 %	1,2 %

<sup>2</sup> On présume 50 % pour l'indice obligataire FTSE TMX Universe et 50 % pour l'indice obligataire à long terme FTSE TMX.

**Voici les rendements boursiers pour les principales catégories d'actif :**

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX Universe	Indice obligataire à long terme FTSE TMX	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
<b>T2 2021</b>	8,5 %	6,2 %	1,7 %	3,7 %	9,2 %
<b>T1 2021</b>	8,1 %	3,5 %	-5,0 %	-10,7 %	3,7 %
<b>T4 2020</b>	9,0 %	8,7 %	0,6 %	0,8 %	3,9 %
<b>T3 2020</b>	4,7 %	5,8 %	0,4 %	-0,3 %	0,3 %